

**Certificat d'approbation C.E.E. de modèles
n° 01.00.382.005.0 du 13 novembre 2001.**

**Compteurs d'eau froide SCHLUMBERGER
modèles MULTIMAG MSD 15 et 20
(position horizontale : classe B,
position verticale : classe A)**

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/CEE du 26 juillet 1971 modifiée relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 75/33/CEE du 17 décembre 1974 concernant le rapprochement des législations des États membres relative aux compteurs d'eau froide, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié par le décret n° 84-1107 du 6 décembre 1984 portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 76-130 du 29 janvier 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs d'eau froide.

FABRICANT :

SCHLUMBERGER INDUSTRIES, Strada Valcossera, 16, 14100 ASTI (Italie).

DEMANDEUR :

SCHLUMBERGER INDUSTRIES, 50, avenue Jean Jaurès, 92120 MONTRouGE (France).

OBJET :

Le présent certificat complète les certificats d'approbation C.E.E. de modèle n° 95.00.382.002.0 du 6 avril 1995 ⁽¹⁾ et n° 96.00.382.004.0 du 18 mars 1996 ⁽²⁾.

CARACTERISTIQUES :

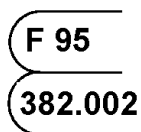
Les compteurs d'eau froide SCHLUMBERGER modèles MULTIMAG MSD 15 et 20 objet du présent certificat diffèrent respectivement des modèles MULTIMAG AT 15-B et MULTIMAG AT 20-B approuvés par les certificats précités par le fait que :

- ils appartiennent à la classe métrologique B en position horizontale et à la classe A en position verticale;
- ils peuvent être équipés soit d'une coiffe en matière plastique, soit d'une coiffe en laiton.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Toutes les inscriptions réglementaires sont portées sur la platine intermédiaire et la coiffe, à l'exception des deux flèches indiquant le sens de circulation de l'eau apposées sur la bêche du compteur.

Le signe d'approbation C.E.E. de modèle figurant sur la fenêtre des compteurs est identique à celui fixé par les décisions précitées :



CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Les compteurs d'eau froide SCHLUMBERGER modèle MULTIMAG MSD 15 et 20 sont vérifiés en position horizontale et doivent respecter les erreurs maximales tolérées de la classe B.

DEPOT DE MODELE :

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA.05-160, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de la région BOURGOGNE et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 6 avril 2005.

ANNEXES :

Schémas.

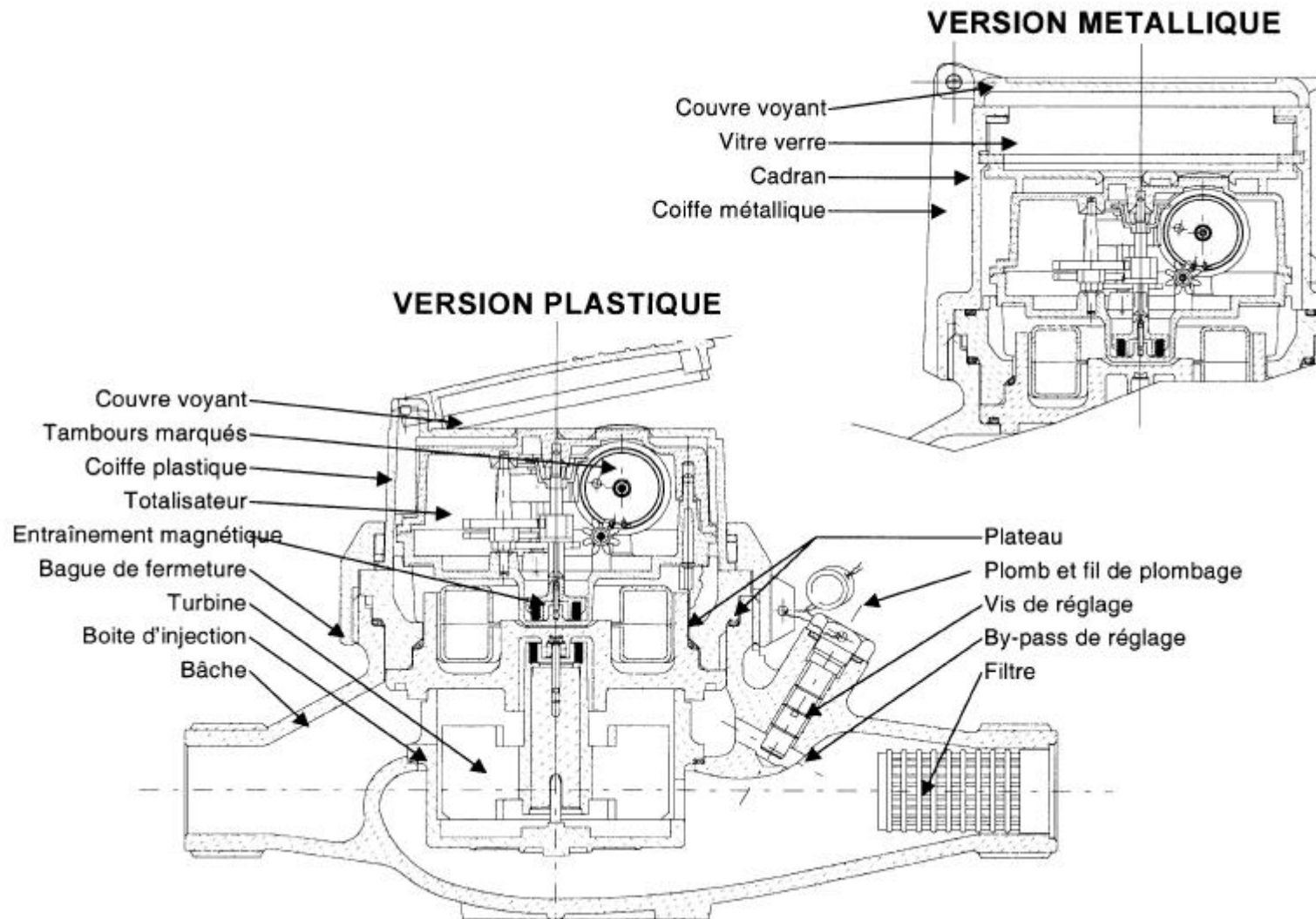
Pour le secrétaire d'État et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur général des mines

E. TROMBONE

⁽¹⁾ Revue de métrologie, mai 1995, page 506

⁽²⁾ Revue de métrologie, juin 1996, page 129

Compteurs d'eau froide SCHLUMBERGER modèle MULTIMAG 15 et 20



Compteurs d'eau froide SCHLUMBERGER modèle MULTIMAG 15 et 20

